

## PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

## DISTRIBUTION DE COMPRIMES D'IODURE DE POTASSIUM AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES D'ILLE ET VILAINE

Je soussigné(e) M
Responsable légal de l'enfant :
Niveau de classe :
AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1)
le chef d'établissement ou son représentant de l'école/collège/lycée (1)
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.
Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.
Fait àLeSignature